PROVINCE DU BRABANT WALLON
Arrondissement de Nivelles
Commune de LA HULPE

Enquête Publique :
Permis d'environnement de Classe II
Aménagement de 4 puits géothermiques et pompages d'essais
avec et sans réinjection pour une période supplémentaire de 12 mois.
(Code de l'environnement, livre 1er, articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6)

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur la commune de La Hulpe, pour de 4 puits géothermiques et effectuer des pompages d'essai avec et sans réinjection pour une période supplémentaire de 12 mois.

Exploitant : SWIFT SC – Avenue Adèle, 1 – 1310 La Hulpe.
Situation : Avenue Adèle, 1 - 1310 La Hulpe.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
23 novembre 2026	30 novembre 2026	15 décembre 2026 à 11h Administration Communale de La Hulpe 59 rue des Combattants Service Cadre e Vie	Administration Communale de La Hulpe 59 rue des Combattants Service Cadre de Vie, Madame V. Gontier Ou par courriel à environnement@lahulpe.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au jeudi pendant les heures de service de 8h30 à 12h. Permanences les mardis de 16h30 à 19h, au service population/état civil, ou les mardis jusque 20h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Cadre de vie (Madame Véronique Gontier, éco conseillère - 02/634 30 90).

Toute personne peut obtenir des explications relatives au projet auprès de l'éco-conseillère.

Les réclamations et observations écrites sont envoyées **par courrier électronique (environnement @lahulpe.be), par courrier ordinaire (Collège communal, rue des Combattants 59 à 1310 La Hulpe)** ou remise à l'éco-conseillère avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture. Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'éco-conseillère avant la clôture de l'enquête.

La Hulpe, le 18 novembre 2026

Par le Collège,

La Directrice Générale ff (s), Le Bourgmestre (s),

Hélène Grégoire Xavier Verhaeghe